

réellement la religion et la morale ne sont pas intéressées dans ce débat, c'est lui qui doit décider s'il n'est question que d'un intérêt purement temporel.

Nos écrivains oublient malheureusement trop souvent, que l'Eglise catholique étant par sa fin, supérieure à toute autre société, possède le privilège de juger si une question lui est pertinente ou non, et qu'il n'est permis à aucun de ses enfants d'en appeler au tribunal de l'opinion publique.

---

## Université Laval

---

**M**ARDI prochain, le 13 octobre, aura lieu l'ouverture des cours de l'Université Laval à Montréal.

La messe du Saint-Esprit sera dite par Mgr Emard, à 9 heures, dans l'église cathédrale.

Et dans l'après-midi, il y aura séance solennelle et publique dans la salle des promotions de l'Université.

---

## PELERINAGE ECCLESIASTIQUE

### A Reims

---

**E** cardinal Langénieux, parlant des fêtes de Reims, disait un jour : « Nous rêverions que les délégations des diverses parties du corps social, les représentations de toutes les forces vives du pays vinssent ici rendre hommage aux bienfaits historiques et à la vertu vivifiante du christianisme. On verrait ainsi que les catholiques, se tenant au premier rang sur tous les terrains de la vie nationale, y veulent jouer le rôle d'agents de justice, de pacificateurs du progrès. »

S'inspirant de cette très juste et noble idée, et la développant, M. l'abbé Lemire, député d'Hazebrouck, conçut le projet de réunir à Reims, pour y prier et s'y édifier, les prêtres qui voudraient répondre à son appel.

« Le clergé, se dit-il, est une de ces forces vives, une de ces parties du corps social, constituant par lui-même une corpora-